

La Feuille de Chou



Edito

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Cette semaine, nous allons parler de deux sujets : les travaux et le CSE.

En ce qui concerne les travaux, c'est une semaine où vous ne verrez que peu de changements.



Murs et toit de la **salle des paniers** ne sont pas encore sortis du sol. 😊

Pour autant, les choses avancent, puisqu'après une réunion de chantier entre les différentes entreprises devant intervenir sur le chantier **chambre froide**, un calendrier est fixé. La dalle sera coulée vers le 15 juillet. Elle est capricieuse (souvenir d'une précédente feuille de chou). Elle a besoin de temps pour sécher. Le 2 août seulement, la suite des travaux peut reprendre avec le montage de la charpente novatrice. La couverture se fera du 3 au 14 août. Et, enfin, le montage de la chambre froide commencera à partir du 16 août. Ensuite, le tout sera habillé de bardage quand la chambre froide sera en service.

Un autre chantier commencera aussi à l'automne. Une citerne souple de 500 m³ va être posée sur les terrains de Terre Solidaire. Elle permettra d'avoir, enfin, de l'autonomie, et surtout moins d'impact sur la consommation d'eau des habitants de Planaise. Nous en reparlerons dans quelques semaines.

Le second sujet de cette feuille de chou concerne les élections de cette semaine. Evidemment, je ne parle pas du second tour des municipales. Pour Terre Solidaire, il s'agit des élections du CSE. Le Comité Social et Economique remplace désormais les instances ISCT (santé au travail) et les délégués du personnel.

Un délégué du CSE remplit maintenant la double fonction de délégué du personnel et de personne ressource en matière de santé et sécurité au travail. Pas simple. Pourtant 4 salariés en insertion se sont présentés avec l'envie de s'investir sur ces tâches. Bravo à eux et merci. Félix, Elvis, Martine et Dominique ont candidaté et tous les salariés ont voté, dans le respect des règles.

Votre panier

Pour un panier

1.0 kg	pommes de terre Céphora
1 botte	ciboule
1.0 kg	courgettes
1 pièce	salade
1 pièce	chou pointu

Et, selon dépôt : 0.8 kg d'aubergines, 1 concombre ou 1 kg de tomates.

Pensez à laver vos légumes à l'eau du robinet, avant de les consommer.

Les Recettes de la semaine

Filan de courgettes et oignons nouveaux

Ingrédients pour 6 personnes :

5 courgettes moyennes, 4 petits oignons blancs frais, 1 grain d'ail nouveau, huile d'olive, 3 œufs entiers, 100ml de crème liquide légère à 12%, 1 petite branche de thym, sel, poivre.

Préchauffer le four 180° C.

Dans une sauteuse, faire revenir les oignons émincés avec un peu d'huile d'olive. Ajouter les courgettes lavées coupées en gros dés et la gousse d'ail. Saler et poivrer. Mettre la branche de thym. Faire revenir à feu moyen pendant 10 minutes en mélangeant bien.

Battre les œufs en omelette, ajouter la crème, puis les courgettes et oignons.

Verser dans un plat, enfourner pour 30 min.

One pot pasta dinde et courgettes

Ingrédients pour 2 personnes :

1 belle courgette, 200 g de dinde, 20 g de parmesan, 200 g de pâtes, 1 branche de thym, 1 cube de bouillon de légumes, 140 ml d'eau, 1 pincée de sel et de poivre.

Laver et couper la courgette en dés, sans la peler. Couper la dinde en dés.

Déposer les pâtes crues, les dés de courgette et de dinde, le cube de bouillon et les épices dans une casserole ou un wok.

Verser l'eau et lancer la cuisson à feu moyen pendant 12 minutes, jusqu'à absorption totale du liquide. Ajouter le parmesan une fois la cuisson terminée, mélanger et server.



Prévisions légumes
 Pommes de terre nouvelles
 Oignons blancs
 Concombre



Nadège procède au dépouillement devant l'assemblée attentive...



... et Serge comptabilise les votes.

Le résultat des votes est le suivant : Martine est titulaire du poste et Dominique est suppléant.

En juillet, nous conduirons notre première réunion. Nous en reparlerons dans un prochain édito.

Pour terminer, je profite de cette Feuille de Chou pour remercier tous les salariés qui ont participé à ces élections. Ce n'est pas chose évidente et ils ont tous respecté les consignes. Encore une fois Merci et Bravo.

Véronique, directrice.

Le coin de la chargée d'insertion :

Les salariés se croisent à Terre Solidaire, ce mois de juin 2020 en est un bel exemple.

Nous comptons 32 salariés au total sur le mois de juin, c'est un record : 32 fiches de paie, 32 casiers à trouver...

Ce n'est pas toujours chose aisée, car il est difficile de pousser les murs. Patience, patience ! Les travaux ont commencé à Terre Solidaire, comme certains ont pu le constater en venant chercher leur panier ou sur le marché du vendredi après-midi. Les premiers jalons sont posés pour une jolie et fonctionnelle structure à Terre Solidaire.

Ceci dit, comme je le disais en préambule, les salariés se croisent ; ainsi le mois de juin est un mois de transition : nous comptons au total 8 fins de contrat (du jamais vu !).

Nicolas et Shirley, tout d'abord, qui ont trouvé un autre emploi. Maxime et Anthony qui n'ont pas validé leur période d'essai à Terre Solidaire. Damien qui s'oriente vers un autre type d'accompagnement et Suliman également.



Et enfin 2 départs à la retraite :

Salvatore, tout d'abord, nous l'avons déjà évoqué dans une précédente feuille de chou. Et Elisabeth, pour qui la carrière professionnelle prend fin également après 23 mois à Terre Solidaire. Nous vous souhaitons une belle retraite qui, j'ai l'impression, sera active et bienvenue parmi les nouveaux adhérents légumes.

Et oui ! Après avoir bénéficié du panier de légumes en tant que salariée, Elisabeth a choisi de prendre son adhésion pour continuer de profiter des bons légumes bio produits par ses anciens collègues...

Et avant de partir, elle a encore lavé quelques sacs paniers (ci-contre, en premier plan) avec Nadège.

Par ailleurs au mois de juin nous avons accueilli Patrice et Abdullah, et lundi prochain ce sera au tour de Mebrathom, Fisha et Benjamin d'intégrer Terre Solidaire.

Bienvenue à vous tous et nous vous souhaitons un beau parcours serein et constructif à Terre Solidaire.

Floriane, chargée d'insertion.

Pas de fruits en juillet et en août.

Les chèques trimestriels et semestriels seront encaissés le 10 juillet.

Vous pouvez reporter 3 paniers consécutifs maximum pendant l'été, à récupérer plus tard ou par anticipation.



Auvergne - Rhône-Alpes

